

le Grand Dijon

le journal d'information
de la Communauté de l'agglomération dijonnaise

> 33

février 2014



DOSSIER
Dijon, vin sur vin !



LE BUDGET 2014 EN QUELQUES LIGNES
LA LINO, ENFIN !
LES RÉSEAUX DE CHALEUR TISSENT LEUR TOILE



« Dijon, capitale de la natation française ».

Du 5 au 8 décembre dernier, la piscine olympique du Grand Dijon a vibré sous les applaudissements des 1500 spectateurs venus assister au championnat de France de natation en petit bassin et encourager les 639 nageurs en compétition. Lors de cet événement organisé par la Fédération française de natation et l'Alliance Dijon Natation, Florent Manaudou et Jérémy Stravius ont brillé par leurs exploits sportifs et se sont partagé les trois meilleures performances mondiales de l'année et les 4 records de France.



1



2 **1** **Un équipement rayonnant pour le football** : le centre de formation du DFCO a été inauguré le 17 janvier en présence des représentants du Grand Dijon et du conseil régional de Bourgogne, partenaires financiers de cet équipement situé au stade des Poussots. Pour la première saison, 22 jeunes joueurs venus de la France entière ont été sélectionnés. Ce nouveau centre marque une étape importante dans l'évolution du DFCO, qui pourra ainsi constituer un vivier de jeunes talents pour son équipe professionnelle.

2 **Une nouvelle vie pour La Poste Grangier d'ici à 2015** : le 13 décembre, la ville de Dijon a remis à La Poste le permis de construire pour son projet de rénovation du site Grangier. Ce bâtiment du début du XX^e siècle, situé dans un quartier hautement touristique et historique, va connaître, après quelques mois de travaux, une vraie métamorphose : modernisation des activités postales, nouveaux commerces et services, bureaux et un hôtel de 4600 m².

3 **À l'heure des vœux** : moment privilégié d'échanges et de fraternité partagé le 10 janvier dernier au Zénith, où l'ensemble des élus de la ville et du Grand Dijon ont présenté leurs vœux aux représentants des collectivités publiques, administrations, chambres consulaires, institutions, organisations et syndicats professionnels, entreprises et associations du territoire.

4 **Ici se prépare l'agriculture de demain** : les travaux d'aménagement du technopôle agro-environnemental de Dijon, baptisé « Agronov », ont démarré officiellement le 22 novembre. Fer de lance de la recherche agronomique en Europe, ce site impliquera l'ensemble des acteurs régionaux du secteur. Ce projet d'un coût total estimé à près de 10 millions d'euros est financé par le Grand Dijon, le conseil régional de Bourgogne et le Feder.

3



- p.6** **Dossier :** Dijon, vin sur vin !
- p.12** **Finances :** le budget 2014 en quelques lignes
- p.14** **Culture :** place aux minots
- p.16** **Mobilités :** la Lino redonne de l'air à Dijon
- p.18** **Mobilités :** l'autopartage prend ses marques à Dijon
- p.19** **Développement économique :**
le Grand Dijon tient salons
- p.20** **Énergies :** les réseaux de chaleur tissent leur toile
- p.22** **Énergies :** des économies d'énergie : illico... presto !
- p.23** **Services :** le cimetière intercommunal s'agrandit
- p.24** **Portrait :** Jocelyne Pérard,
fondatrice et directrice de la chaire Unesco
« Cultures et traditions du vin »
- p.25** **Vie des communes**
- p.30** **Agenda culturel**

Il n'y a pas de petits gestes quand on est 250 000 à les faire...

C'est ce que rappelle la campagne propreté lancée par le Grand Dijon et déclinée dans divers supports de communication des communes de l'agglomération.

Et en ce début d'année, un geste éco-citoyen est particulièrement à mettre à l'honneur. En effet, grâce à la participation active des habitants de 20 communes du Grand Dijon, la première collecte des sapins de Noël réalisée en porte à porte a permis de collecter 28 tonnes de conifères (contre 4,5 tonnes en 2013 dans les points d'apport volontaire). Une seconde vie a débuté pour ces résineux qui, une fois broyés, seront utilisés en paillage par les espaces verts des communes et sur les sites de compostage partagé. Une manière efficace et vertueuse de réduire l'arrosage et l'usage de pesticides.



“ Le vin et la gastronomie constituent des atouts majeurs pour Dijon ”

Directeur de la publication

François Rebsamen

Mise en page et préresse

tempsRéel, dijon

Photos

Arnaud Février, KMSP/S. Kempinaire, Sébastien Lefebvre, dijonbeaune.fr/Clément Bonvalot, Dreal Bourgogne, Nicolas Michelin & associés ANMA, agence MG-AU Michel Guthmann

Impression

BLG Toul

Distribution

La Poste

Tiré à 136 000 exemplaires

Dépôt ISSN 1639-6626

Dépôt légal janvier 2014

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

40, avenue du Drapeau - 21000 Dijon

03 80 50 35 35 - www.grand-dijon.fr

Les climats **SUR LA BONNE VOIE**

La France vient de retenir officiellement les climats du vignoble de Bourgogne parmi les deux dossiers qu'elle présentera au jury du patrimoine mondial de l'Unesco l'an prochain. C'est la juste reconnaissance d'un impressionnant travail collectif, qui dessine le visage d'une Bourgogne unie, au service de l'excellence d'une viticulture de terroir(s) qui, façonnée par l'homme, parcellisée à l'extrême dès le Moyen-Âge, est devenue un modèle international. À tel point que c'est la première fois qu'un vignoble sera reconnu, protégé et valorisé, non pas pour son « esthétique » originelle, mais pour sa complexité, son atypicité, ses valeurs culturelles mais aussi sa capacité à fédérer des communes rurales et des grandes agglomérations... Car c'est une victoire aussi pour les partenaires historiques que sont Dijon et Beaune, deux villes piliers du dossier de candidature. Dijon, son cœur historique, son histoire, sa culture et sa tradition viticoles seront donc, si l'Unesco décide de labelliser les climats, reconnus sur la scène internationale. Avec toutes les perspectives qu'offre une telle vitrine en termes d'attractivité et de retombées touristiques. Le vin et la gastronomie constituent à l'évidence des atouts majeurs pour Dijon, capitale de la Bourgogne, comme permet de l'entrevoir le dossier de ce magazine.

Autre fait marquant de ce début d'année 2014, l'inauguration du centre de formation du DFCO a mis en lumière un lieu d'excellence au sein de la sphère du football français, qui permettra de constituer un vivier de talents pour le club lui-même, mais aussi pour d'autres équipes, et de maintenir à Dijon des jeunes qui jusqu'à présent allaient se former ailleurs.

Enfin, au titre d'une actualité qu'on pourrait qualifier d'historique, il convient de se réjouir de la mise en service de la Lino, ce 10 février. Le contournement nord-ouest de Dijon va contribuer, en fluidifiant le trafic sur les boulevards urbains, à améliorer la qualité de vie dans notre agglomération.

Le président du Grand Dijon

“

Dijon, capitale de la prestigieuse région viticole de Bourgogne, ne renie pas son histoire et ses traditions de ville de vin. Acteur fondateur de la candidature des climats du vignoble au patrimoine mondial de l'Unesco, qui vient de franchir une étape décisive, l'agglomération vient d'acquiescer un domaine situé aux portes de la ville. Mais le caractère viticole de Dijon se mesure aussi à la qualité de ses bars à vins et des cartes de ses restaurants et à la présence de formations spécialisées de haut niveau.

”

Un bon verre de chardonnay accompagné d'une planche de charcuterie, dans le cadre exceptionnel d'une belle maison du vieux Dijon... Ces moments-là traduisent tout l'art de vivre mais également la tradition viticole de la capitale de la Bourgogne. Il y a encore quelques années, les bars à vins se faisaient rares ici. Les choses ont changé, dans un cœur de ville à la qualité de vie retrouvée. Redécouvrant son histoire, assumant son héritage de ville viticole, Dijon n'hésite plus à s'affirmer comme une ville de vin. Ce n'est donc pas un hasard si elle est un acteur majeur de la candidature des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'humanité, qui vient de franchir une étape décisive avec la décision de l'État

français de présenter le dossier au jury de l'Unesco en 2015. Ce n'est pas un hasard non plus si Dijon a été repéré, également par l'État, comme la ville « spécialiste du vin » au sein du réseau des cités de la gastronomie. Ce n'est enfin pas une coïncidence si le Grand Dijon a décidé d'acquiescer un domaine viticole situé aux portes de la ville, avec l'intention de porter haut et fort les couleurs des vins produits sur les « coteaux de Dijon ».

Pressoir des ducs et route des vins

Cette opération permet de rappeler que, longtemps, des vignes ont été cultivées sur le territoire même de la commune de Dijon. Le pressoir des ducs de Bourgogne, dans le vieux bourg de Chenôve, témoigne

que le vin a marqué l'histoire de la ville. Il faut enfin souligner que les premières vignes de la Côte de Nuits sont plantées à Marsannay-la-Côte et que la route des grands crus de Bourgogne, itinéraire prestigieux s'il en est, démarre au cœur de Dijon, sur le site même où sera créée la Cité internationale de la gastronomie et sa vithèque de 800 mètres carrés !

Enfin, parmi les arguments qui valent à Dijon de mériter sa place de ville viticole, figurent la qualité et la diversité des formations et des travaux de recherche menés à Dijon, que ce soit au sein de l'université de Bourgogne, où se trouve la seule chaire Unesco au monde spécialisée dans l'étude des cultures et des traditions de la vigne, ou de l'école supérieure de commerce. ■

Dossier **Dijon, vin sur**

Une place de choix au sein de la Cité internationale de la gastronomie



Un verre à l'effigie de la Cité de la gastronomie pour la foire 2013 !

Les vins des terroirs de France et du monde auront une place toute particulière au sein de la Cité internationale de la gastronomie de Dijon, qui ouvrira ses portes sur le site de l'actuel hôpital général. Il faut dire que Dijon est « pôle moteur » sur le thème du vin au sein du réseau des cités de la gastronomie, auquel appartiennent également Lyon, Rungis-Paris et Tours. Les visiteurs de la Cité pourront ainsi découvrir, déguster et acheter des vins du monde entier dans la vithèque qui doit s'installer dans le décor exceptionnel de la chapelle du XVIII^e siècle. Il est également prévu l'implantation d'une école de sommellerie, l'ouverture de bars à vins ainsi que la création d'un « spa vithérapie » (soins et bien-être à base de raisin). La Cité internationale de la gastronomie sera le point de départ idéal pour la découverte de la route des grands crus de Bourgogne, mais aussi de la future Cité des vins de Bourgogne en projet à Beaune.



La Côte de Nuits depuis le château du Clos de Vougeot.

vin !

> Les climats, objectif 2015 !



Janvier 2012. Dijon accueille la Saint-Vincent Tournante, une grande fête populaire pour soutenir les climats du vignoble de Bourgogne.

La nouvelle a été confirmée le 13 janvier 2014 par la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti : l'État français présente le dossier des climats du vignoble de Bourgogne à l'inscription au sein des biens culturels du patrimoine mondial de l'humanité. La Bourgogne a été retenue, aux côtés des vignobles, paysages et maisons de Champagne, parmi les deux dossiers présentés par la France pour une entrée au sein du club très fermé des sites labellisés par l'Unesco, et ce à l'horizon

juin 2015. C'est une excellente nouvelle pour l'équipe de l'association des climats, présidée par Aubert de Villaine, co-gérant du domaine de la Romanée-Conti, mais également pour les acteurs partenaires du projet, au premier rang desquels se trouvent la ville de Dijon et le Grand Dijon.

Quatrième site classé en Bourgogne

C'est une bonne nouvelle enfin pour la Bourgogne, qui compte à ce jour trois sites classés au patri-

moine mondial dont un seul en Côte-d'Or (l'abbaye de Fontenay). Le dossier des climats est emblématique de la capacité des Bourguignons à s'associer pour porter un projet majeur : les villes de Dijon et de Beaune et l'ensemble des professionnels de la vigne ont travaillé main dans la main pour le construire et le faire connaître. Il faut rappeler, par exemple, la forte mobilisation dans le cadre de « la marche des climats » : 3000 personnes qui ont marché entre Chambolle-Musigny et le château du Clos de Vougeot

en avril 2011... Ou le succès de la semaine des climats, fin mai 2013, clôturée par « Climats on the Roc », un spectacle et un bal en plein air dans une carrière de Comblanchien ! Le projet est aujourd'hui piloté par un organe de gouvernance installé le 13 octobre dernier, qui associe l'État, les collectivités (villes de Dijon et de Beaune) et les professionnels du vin. ■

Pour tout savoir sur les climats du vignoble de Bourgogne :
www.climats-bourgogne.com

> Les vignes et la ville

En rachetant le domaine viticole de la Cras, planté de huit hectares de vignes, le Grand Dijon conforte son statut de ville viticole tout en garantissant la préservation d'un espace naturel exceptionnel aux portes de la ville.

L'agriculture périurbaine a de beaux jours devant elle à Dijon ! Soucieux, dans le cadre de son plan climat-énergie Illico², de préserver les espaces naturels et agricoles situés aux portes de l'agglomération, notamment la « ceinture verte » qui entoure la ville, le Grand Dijon a officialisé, le 22 novembre dernier, l'achat du domaine de la Cras, pour un montant de 1,3 million d'euros. Si l'opération porte sur 160 hectares situés à cheval sur les communes de Dijon, de Plombières et de Corcelles-les-Monts, seuls huit hectares sont actuellement plantés en pinot noir et en chardonnay, mais 13 hectares supplémentaires sont

susceptibles d'accueillir de nouveaux pieds. Un jeune viticulteur venu de la Côte de Nuits, Marc Soyard, va prendre les rênes de ce domaine produisant les fameux « coteaux de Dijon ».

Un domaine ouvert au plus grand nombre

Pour le reste, la chambre d'agriculture de Côte-d'Or, à qui le Grand Dijon a confié l'exploitation de ce domaine agricole et viticole dans le cadre d'un bail d'une durée de 40 ans, ne manque pas de projets : cultures agricoles, apiculture, élevage mais aussi ferme pédagogique, sentiers pédestres, événements et animations

autour de l'agriculture, des produits du terroir, de la gastronomie et des vins... Ce domaine de la Cras a donc vocation à être ouvert largement aux habitants de l'agglomération et à constituer une vitrine de ce que la Côte-d'Or agricole et viticole peut produire. Cette démarche est complémentaire du projet de la Cité internationale de la gastronomie, qui ouvrira sur le site de l'hôpital général en cœur de ville, mais aussi du technopôle agro-environnemental (Agronov) de Bretenière, où des entreprises vont plancher sur l'agriculture de demain, à la fois productive, qualitative et respectueuse de l'environnement. ■



Vincent Lavier

Président de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or

« Une belle opportunité pour expliquer l'agriculture grandeur nature »

Quels projets le site de la Cras autorise-t-il ?

C'est d'abord un espace agricole situé à proximité immédiate d'une agglomération fortement peuplée. Ce site va permettre la pratique de la viticulture, dans le cadre d'un domaine existant avec un potentiel de plantation important en AOC (ndlr : appellation d'origine contrôlée). Mais c'est aussi un espace ouvert à des projets peu consommateurs de foncier, par exemple l'apiculture, et un espace agricole de production plus classique, qui permettra de présenter la diversité des productions du département au grand public.

Quel est votre calendrier pour le développement du site ?

Nous venons d'installer un jeune viticulteur

en bio et nous travaillons à organiser le reste du site pour accueillir les nouvelles activités dès cet été. Un appel à candidatures sera lancé rapidement pour ces dernières activités.

En rachetant le domaine, le Grand Dijon s'est engagé à ce que le site reste dédié à des activités agricoles et viticoles. En quoi est-ce important à vos yeux ?

Nous avons la volonté de montrer ce qu'est l'agriculture en grandeur nature avec ses pratiques, ses modes de production, ses outils de pilotage... Une agriculture moderne respectueuse du milieu naturel et de la qualité des produits.

Domaine de la Cras, Agronov, Cité internationale de la gastronomie... N'est-ce pas une opportunité de



rapprocher la campagne et la ville, le producteur et le consommateur ?...

C'est une réelle opportunité de proximité pour montrer comment est produit ce que les particuliers consomment chaque jour et expliquer l'approche agronomique, la nécessaire prise en compte du contexte pédoclimatique et environnemental pour une production de qualité.

➤ **Marc Soyard, un viticulteur à Dijon**



Au domaine de la Cras, Marc Soyard envisage de produire du crémant.

Marc Soyard, 31 ans, a forgé son savoir-faire et sa vision des vins entre Jura, Provence et Bourgogne. Trois régions viticoles, pour un parcours qui le conduit à reprendre, en ce début 2014, le domaine de la Cras fraîchement racheté par le Grand Dijon. Le Jura, c'est sa région d'origine. Né à Saint-Claude, Marc a rapidement pris la direction de Beaune, pour y « faire la viti ». C'est-à-dire pour y suivre les cours du célèbre lycée viticole de la ville. Dans la foulée, départ pour Avignon, pour décrocher un BTS en viticulture et œnologie. Puis la ville voisine d'Orange pour une licence professionnelle « qualité

en filière viticole ». Fort de ces diplômes, le jeune homme reprend tout de suite le chemin de la Côte-d'Or... C'est à Vosne-Romanée, au sein du domaine Bizot, qu'il fait ses premières armes. « Je suis passé par tous les métiers : la vigne, la cave, le commercial », se souvient Marc Soyard. Une expérience formatrice, au sein d'un domaine prestigieux, qui pratique la culture raisonnée pour produire ses échezeaux, vosnes, hautes-côtes de Nuits ou marsannays... Mais

l'envie le taraude d'exploiter son propre domaine. Marc Soyard est bien propriétaire de deux parcelles de 40 ares chacune, à Ladoix et à Villers-la-Faye, mais le domaine de la Cras était une belle opportunité pour lui, et son épouse, de s'installer au cœur d'un domaine et d'y porter un projet pendant plusieurs années.

Le domaine de la Cras sera cultivé en bio d'ici cinq ans

« J'ai été séduit par l'unité de lieu (toutes les vignes sur un seul site) », explique Marc Soyard, qui a bien l'intention de pratiquer à la Cras une viticulture bio d'ici

cinq ans. « J'ai été aussi intéressé dès le début par le fait que le domaine s'inscrit dans un projet plus large, avec une dimension pédagogique forte, une vraie ouverture au grand public... » En attendant de planter de nouvelles vignes (probablement 2,5 hectares supplémentaires d'ici à 2018) et de se lancer dans la production de crémant de Bourgogne, Marc Soyard a commencé sur le terrain : taille des vignes, brûlage des bois, réparation des pieds... « Il y a beaucoup de travail, notamment sur les pinots noirs », concède le viticulteur, qui nous invitera à déguster son premier millésime... en 2015 ou en 2016. ■

➤ Formations de haut niveau pour vins de haut vol

L'université de Bourgogne et l'école supérieure de commerce de Dijon proposent des formations qui font référence dans le domaine viticole et comptent des équipes de recherche reconnues sur le plan international.

La diversité et la qualité de l'offre de formation et de la recherche dans le domaine de l'alimentation et des vins ont été des atouts de poids dans la candidature de Dijon à l'accueil de la Cité internationale de la gastronomie. Véritable emblème du rayonnement dijonnais en matière de vin, la chaire Unesco « Cultures et traditions du vin », créée en 2007 à l'université de Bourgogne, a pour vocation de fédérer des acteurs du monde entier autour de la recherche et de l'enseignement sur les vins (lire le portrait de sa directrice, Jocelyne Pérard, page 24). Cette chaire, dont le siège est implanté à l'institut Jules-Guyot, sur le campus de l'université de Bourgogne, associe ainsi 14 universités ou grandes écoles françaises, 21 européennes (hors France) et 18 ailleurs dans le monde. Elle organise confé-



À deux pas de la station de tram Érasme, l'institut Jules-Guyot et ses pieds de vigne.

rences et colloques, publie des ouvrages, accompagne des programmes de recherche et finance des bourses étudiantes. Elle est la seule chaire au monde labellisée par l'Unesco spécialisée dans l'étude des cultures et

des traditions du vin. La chaire Unesco entend prendre toute sa place dans la future Cité internationale de la gastronomie, en y organisant des événements.

Cursus d'excellence

À l'université de Bourgogne, des formations d'excellence sont également proposées dans le domaine de l'œnologie, en particulier au sein de l'institut universitaire de la vigne et du vin (IUVV) Jules-Guyot créé en 1992. On y dispense des formations initiales (licences, masters, diplôme national d'œnologie) et continues, et des programmes de recherche y sont menés. En se promenant sur le campus, il est facile d'identifier cet institut

de notoriété internationale : des pieds de vigne sont plantés juste devant, à deux pas de la station de tramway Érasme !

Enfin l'école supérieure de commerce Dijon-Bourgogne a fait du vin un de ses domaines de prédilection. Elle propose en effet trois masters spécialisés dans le management et le business du vin, dont deux en langue anglaise, et a officiellement lancé, en novembre dernier à Beaune, sa « School of Wine & Spirits Business » (école des affaires du vin et des spiritueux), présentée comme « la première institution internationale entièrement dédiée à la formation et la recherche en management des vins et des spiritueux ». ■

Les Duc au salon de l'agriculture !

Duc, comme « Dijon Unique Club » ! Le Duc est un club informel d'industriels dijonnais de l'agroalimentaire, véritables ambassadeurs de leur territoire... Cassissiers, moutardiers ou céréaliers : tous ensemble, ils porteront le nom de leur ville dans leurs déplacements d'affaires ou dans les salons internationaux qu'ils fréquentent. Et leur première « sortie officielle », ce sera dans le cadre du prochain salon international de l'agriculture, à Paris, du 22 février au 2 mars... Dijon, sous la bannière de sa Cité internationale de la gastronomie, y disposera d'un espace de 18 mètres carrés pour promouvoir ses produits, sa qualité de vie, les savoir-faire exceptionnels de ses entreprises et des agriculteurs de son territoire, auprès de quelque 700 000 visiteurs qui s'y rendent chaque année.

> Chapeau (rouge), Maxime !

Maxime Brunet, sommelier du prestigieux restaurant du Chapeau rouge (deux macarons Michelin), a décroché le titre très convoité de « meilleur jeune sommelier de France ». Rencontre...

Que 2013 fut une belle année pour le Chapeau rouge. Non seulement le chef de la belle maison dijonnaise, William Frachot, a gagné sa deuxième étoile au guide Michelin, mais en plus son maître à vins, Maxime Brunet, 25 ans seulement, vient de décrocher le titre de « meilleur jeune sommelier de France ». Une consécration pour « tout le travail fourni depuis cinq ans ». Maxime n'a pas ménagé sa peine et n'a pas perdu de temps, en effet. Ce jeune homme originaire de Louhans a d'abord enchaîné un BEP cuisine à Poligny, un bac pro européen cuisine à Semur-en-Auxois puis une formation complémentaire en sommellerie à Tain-l'Hermitage, au cœur des Côtes du Rhône. Dans la foulée, il intègre les équipes de L'Oasis, un restaurant réputé de Mandelieu, près de Cannes (deux macarons Michelin), où il est commis, puis assistant du sommelier. Parmi les propositions qu'il a reçues pour devenir chef sommelier (il en va ainsi dans certains métiers, du moins pour ceux qui ont vraiment du talent), celle du Chapeau rouge à Dijon fut nettement la plus alléchante. « J'ai le plaisir de travailler avec un chef passionné, qui sait où il va, avec qui je m'éclate ! La cuisine de William est magique pour un sommelier : le chef

déniche des produits simples et de grande qualité, qu'il travaille avec créativité pour les mettre en valeur. Il me suffit alors de trouver, parfois à la dernière minute c'est vrai, le vin qui saura le mieux accompagner ce plat. » Pour tenir le pari, Maxime Brunet a travaillé une carte très personnelle, basée sur la ren-

contre avec pas moins de 150 vignerons, en quête de vins, quelle que soit l'étiquette, qui sauront lui procurer « une émotion, le faire vibrer ». Le 28 novembre dernier, à Vertus, près de Reims, Maxime, au terme d'une compétition dans laquelle étaient engagés au départ 82 jeunes sommeliers de toute

la France, devient « meilleur jeune sommelier de France »... Une récompense pour lui, qui rejaillit sur l'établissement dijonnais, et sur sa ville. « Je n'avais pas de souvenir très fort de Dijon... Mais depuis un an que j'y vis, je trouve que la ville a beaucoup changé. Le centre-ville, très beau, a connu une belle mutation, on y trouve désormais des restos et des bistros très sympas, on y vit une saine émulation. Dijon est en train de devenir une vraie capitale gastronomique et viticole. » ■

« Dijon est en train de devenir une vraie capitale gastronomique et viticole. »



La victoire de Maxime Brunet rejaillit sur le restaurant dirigé par William Frachot.

Le budget 2014 en quelques lignes

Avec un budget d'environ 300 millions d'euros pour 2014, le Grand Dijon est en capacité de mener à bien les projets qu'il porte pour l'agglomération, dans les domaines de l'habitat, des transports ou du développement économique. Malgré un contexte difficile, il accélère son désendettement et conserve une situation financière saine.

Il sera facile de se rappeler l'ordre de grandeur du budget 2014 du Grand Dijon : 300 millions d'euros, à peu de choses près (incluant les 6 budgets annexes dont l'important budget des transports, qui pèse à lui seul plus de 100 millions d'euros)... En 2013, c'était presque 350 millions d'euros. La différence vient essentiellement de la fin des travaux de construction du tramway. Les

dépenses d'investissement sont en effet nettement moins élevées cette année : un peu plus de 100 millions d'euros, contre près de 150 millions d'euros l'an dernier. Les dépenses de fonctionnement, pour leur part, progressent de 1,6 %, pour atteindre pratiquement 200 millions d'euros. Il s'agit là d'une évolution « maîtrisée » car, dans le même temps, les recettes de fonctionnement augmentent,

elles, de près de 2 %, à 240 millions d'euros. Ce différentiel entre l'évolution des recettes et l'évolution des dépenses permet au Grand Dijon d'améliorer de 1,4 million d'euros son épargne brute. Et ce dans un contexte tendu : la baisse des dotations de l'État représentera un manque-à-gagner de 2,5 millions d'euros en 2014. La gestion prudente menée ces dernières années va permettre de limiter

Toujours de grands projets d'investissement

L'achèvement du tramway et des aménagements urbains liés à ce projet (Via Liberté...) ne signifie pas l'arrêt des projets d'investissement du Grand Dijon puisque les dépenses d'équipement programmées au budget 2014 se montent à 40 millions d'euros environ (contre 46 millions en 2013).

L'aide à l'habitat va représenter près de 14 millions d'euros, qui seront affectés à la construction de logements à loyer modéré sur tout le territoire de l'agglomération. L'aménagement des zones d'activités économiques (Agronov à Bretenière, écoparc Dijon-Bourgogne entre Quetigny et Saint-Apollinaire, écopôle Valmy...) va nécessiter plus de 9 millions d'euros... L'achèvement de la Lino va représenter un engagement de 3,7 millions d'euros cette année et la rénovation de La Vapeur près d'un million d'euros. La

rénovation de la caserne de la rue du Transvaal, où les locaux que le service départemental d'incendie et de secours va partiellement libérer vont être aménagés pour accueillir des associations, va représenter un investissement de 2 millions d'euros.

Nouvelle déchetterie nord

Le Grand Dijon va investir près de 5 millions d'euros pour les équipements et matériels de collecte et de traitement des déchets ménagers, incluant la reconstruction de la

déchetterie nord. Parmi les autres postes prévus en 2014 figurent la poursuite des études de la rénovation du musée des Beaux-Arts (tranches 2 et 3, pour un montant de plus de 200 000 euros), des subventions de 500 000 euros pour l'école supérieure de commerce et de 300 000 euros pour l'aéroport Dijon-Bourgogne, conformément aux engagements pris, le soutien à la création du centre de formation du DFCO (457 000 euros) ou encore 325 000 euros pour créer de nouveaux aménagements cyclables. ■

l'impact de cette réduction des recettes : une provision de 3 millions d'euros avait été constituée l'an dernier sur le budget annexe des transports dans le cadre de l'achat de la nouvelle flotte de bus hybrides.

Politique fiscale modérée

Dans cet environnement délicat, le budget primitif adopté par les élus du Grand Dijon lors de la séance du 19 décembre va permettre de poursuivre les projets engagés en faveur de la qualité de vie et du rayonnement de la capitale régionale. La communauté d'agglomération continue de mener à bien les programmes nécessaires dans ses domaines de compétence :

habitat, développement économique, collecte et traitement des ordures ménagères, transport public mais aussi grands équipements culturels et sportifs. Pendant ce temps, le Grand Dijon poursuit son désendettement : la dette devrait être réduite de près de 23 millions d'euros cette année (lire ci-contre). Dans le même temps, la politique fiscale de la collectivité restera particulièrement modérée, puisque les taux des impôts ménages perçus par le Grand Dijon pour un montant total de près de 54 millions d'euros (taxe d'habitation, taxes foncières et une taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui reste une des plus faibles parmi les grandes agglomérations) augmenteront moins que l'inflation attendue en 2014. ■

Le Grand Dijon accélère son désendettement

En 2014, les équilibres du budget primitif vont permettre d'accélérer le mouvement de désendettement de la communauté d'agglomération. L'an dernier, le Grand Dijon avait réduit son endettement d'environ 15 millions d'euros. Cette année, la dette sera d'ores et déjà réduite de près de 8 millions d'euros, auxquels devraient s'ajouter 15 millions d'euros supplémentaires dans le cadre du budget supplémentaire voté en cours d'année grâce aux excédents du budget 2013. Les marges de manœuvre que se donne le Grand Dijon permettent à celui-ci de procéder au remboursement anticipé de près de 13 millions d'euros d'emprunts.



1. Le musée des Beaux-Arts de Dijon. 2. La déchetterie nord. 3. L'éco-pôle Valmy. 4. L'éco-cité Jardin des maraîchers. 5. La Vapeur.

Place aux minots !

La Minoterie, pôle de création jeune public dirigé par Christian Duchange, a ouvert ses portes tout récemment dans le nouveau quartier Arsenal... et déjà, sa programmation, dans laquelle le festival À pas contés 2014 tient toute sa place, promet d'être riche en rencontres et en émotions.

Le 10 février, les enfants découvriront gratuitement « une histoire d'amour à suivre avec les yeux et les oreilles »... Le 21, ce sont les plus grands qui seront invités à participer à une table ronde sur les écritures contemporaines pour la jeunesse. Le 7 mars, c'est vernissage d'une exposition conçue dans le cadre d'un stage... Et puis il y aura ensuite un goûter-lecture, du théâtre... Bienvenue à La Minoterie, pôle de création jeune public de Dijon ! Ce nouvel équipement municipal conforte l'offre culturelle et renforce le rayonnement de Dijon, où l'Opéra, la Vapeur, le Zénith, le théâtre Dijon-Bourgogne et tant d'autres proposent quantité de rendez-vous de grande qualité, acces-

sibles au plus grand nombre – et notamment aux étudiants grâce à la CarteCulture proposée par le Grand Dijon.

Une réhabilitation exemplaire

Installée dans l'ancienne halle militaire Bonnotte, réhabilitée sous l'égide des architectes Claude Correia et Cyril Brulé, La Minoterie met à disposition du jeune public et des artistes environ 1800 mètres carrés de locaux permettant d'accueillir des formes variées : spectacles, ateliers, stages, expositions, lectures, goûters... La ville de Dijon a confié l'animation de ce nouveau lieu à la compagnie dijonnaise L'Artifice, dirigée par Christian Duchange, qui fut le premier



La halle militaire Bonnotte est devenue un lieu culturel.

metteur en scène à se voir décerner le Molière du spectacle jeune public. « La Minoterie est-il un théâtre pour les enfants ? C'est bien plus et bien mieux que cela », explique ce dernier. La Minoterie ambitionne d'être un lieu de création, de rencon-

tre, de réflexion, et finalement un moyen pour les artistes tournés vers le jeune public de remédier au déficit de reconnaissance dont ils souffrent aujourd'hui. L'accueil du prochain festival À pas contés, qui est considéré désormais comme l'un des plus importants du genre en France, est emblématique de cette volonté de rayonner et de faire connaître un art dédié aux mineurs... mais qui est loin d'être mineur. ■

La première pierre du nouveau quartier de l'Arsenal

Inaugurée le 13 décembre, en même temps que le jardin public de l'Arsenal, La Minoterie constitue le premier bâtiment d'un nouveau quartier du sud dijonnais. Créé à l'emplacement de l'ancien établissement du matériel des armées, cet écoquartier s'étendra sur 12,6 hectares, là où se trouvaient précédemment des bâtiments militaires mais également les silos des Grandes Minoteries dijonnaises. Desservi par le tramway, l'Arsenal abritera à terme 1600 logements et 30 000 mètres carrés de commerces et de services. Il sera une pièce maîtresse d'un vaste projet urbain baptisé « Grand Sud » et dont l'objectif est de refonder l'entrée de ville de Dijon par la « route de Beaune ». La création de la Cité internationale de la gastronomie et de son écoquartier, sur le site de l'hôpital général, la construction d'un écoquartier sur le site des Tanneries et celle des Passages Jean-Jaurès à l'emplacement des anciennes casernes du Petit-Creuzot constituent les autres éléments clés de cet ambitieux projet urbain qui verra le jour pendant les 10 prochaines années.

Infos : www.laminoterie-jeunepublic.fr. Pour se rendre à La Minoterie, la meilleure solution consiste à utiliser le tramway (ligne T2, station Jaurès), la salle de spectacle ne disposant pas de parking dédié.



Spectacles, expositions, ateliers, lectures, goûters : un programme alléchant, pour tous les enfants.

À pas contés investit La Minoterie

Du 15 au 27 février, La Minoterie devient (logiquement) la maison du festival À pas contés, rendez-vous désormais incontournable du spectacle jeune public en Bourgogne mais aussi en France. Car ce festival, créé en 2001 par l'Association bourguignonne culturelle, tient son rang aujourd'hui aux côtés de Momix ou de Mélimômes : il est l'un des festivals les plus importants du genre, avec chaque année 13 000 à 17 000 spectateurs ! Et l'édition 2014, 14^e du nom, le confirme : 30 spectacles français et étrangers, dont 16 créations, seront présentés à Dijon. À La Minoterie bien sûr, mais pas seulement, car le festival a pour vocation de rester accessible à tous et de jouer la proxi-

mité. Aussi certaines des 95 représentations prévues seront-elles données au théâtre de la Fontaine d'Ouche, à Chenôve, à Quetigny, à Marsannay-la-Côte et jusqu'à Is-sur-Tille ou Saint-Seine-l'Abbaye ! Les artistes viennent de France mais aussi de Belgique, d'Italie, du Portugal et même du Québec. Une journée est d'ailleurs dédiée à la vitalité de la création jeune public venue de cette province canadienne, en présence du délégué général du Québec en France (le 18 février). Parmi les compagnies attendues cette année figurent des habituées du festival dijonnais, notamment les Italiens de *Gioco Vita*, les Belges de *La Berlué* ou *d'Arts & Couleurs*, le metteur en scène français *Olivier Lettellier*, sans oublier

plusieurs troupes bourguignonnes dont *L'Artifice* de *Christian Duchange*.

Livre jeunesse et cinéma

Par-delà les rendez-vous grand public, qui incluent le 6^e salon international du livre jeunesse et, pour la première fois, une programmation de films d'animation au cinéma Darcy, quatre journées sont dédiées aux professionnels, mais pas seulement, avec des rencontres, des présentations de projets... En clair, c'est à Dijon que les directeurs de festival et les critiques viennent découvrir les productions, « faire leur marché » et débattre de ce qu'est le spectacle jeune public en 2014 ! ■

Infos : www.apascontes.fr



La Lino redonne de l'air à Dijon

La liaison nord de l'agglomération dijonnaise ouvre à la circulation le 10 février. Cette route de 6,5 kilomètres reliant la Toison d'Or et l'autoroute A38 va contribuer à désengorger les boulevards urbains et donc à améliorer la qualité de vie en ville !

Véritable serpent de mer de l'histoire contemporaine de Dijon, la Lino est sur le point d'ouvrir à la circulation. Cette route, longue de 6,5 kilomètres, relie la Toison d'Or à l'autoroute A38, desservant les communes du nord-ouest dijonnais (Fontaine-lès-Dijon, Talant, Daix, Ahuy, Plombières). Dans le prolongement de la rocade Est, elle permet de « boucler » la rocade de Dijon et de proposer une solution alternative aux automobilistes, en particulier à ceux qui se trouvaient trop souvent ralentis dans les embouteillages le long du lac Kir. Selon les tronçons, 15 000 à 25 000 véhicules sont attendus chaque jour sur ce nouvel axe, dont une large partie est déjà réalisée en 2x2 voies. Construite sous maîtrise d'ouvrage de l'État, la Lino a représenté un investissement d'environ 160 millions d'euros, auquel le Grand Dijon aura contribué à hauteur de 22,5 %. La

liaison nord de l'agglomération dijonnaise fait partie des infrastructures qui contribuent à positionner Dijon comme une métropole à forte qualité de vie. Car les premiers gagnants de l'ouverture de la Lino seront les habitants des boulevards de ceinture de Dijon, dont le trafic, notamment de poids lourds, va se réduire fortement. Mais l'ensemble des automobilistes de l'agglomération bénéficieront de conditions de circulation fluidifiées et Dijon gagnera en accessibilité.

La touche finale du plan de circulation

La mise en service de la Lino, complémentaire de celle du tramway, constitue la « touche finale » d'un plan de circulation conçu de manière à ce que les véhicules de transit contournent l'agglomération. Les automobilistes souhaitant se rendre dans le

cœur de la ville étant notamment invités à stationner leur voiture sur un parking-relais comme celui de Valmy, desservi par le tram. Et la signalisation directionnelle sera revue

Les femmes et les hommes du chantier

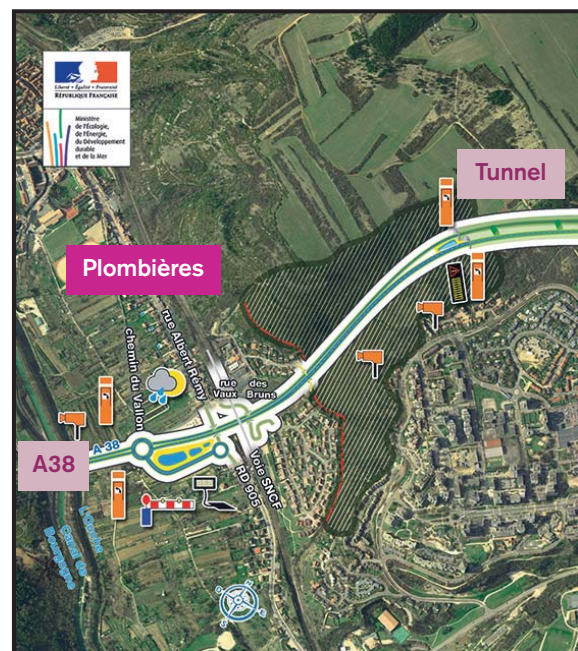
Jacques Revon, habitant de Daix et ancien journaliste à France 3 Bourgogne, a suivi, depuis 2008, les équipes du chantier de la Lino. Il signe un livre richement illustré, véritable hommage aux femmes et aux hommes qui ont construit cette infrastructure. *Le quotidien des bâtisseurs, ou l'histoire humaine d'une construction*, éditions L'Harmattan, 35 euros.

Un équipement de référence sur le plan environnemental



Des dispositifs variés ont été déployés pour réduire l'impact sonore de la Lino. À hauteur de Daix, le choix s'est porté sur une tranchée couverte, qui permet de rétablir, par un espace paysager de grande qualité, une liaison piétonne avec Fontaine-lès-Dijon. Dans la Peute Combe, à Plombières, des murs anti-bruit courbes innovants ont été mis en place.

À noter, parmi les autres « atouts environnementaux » de la Lino : une passerelle piétons-vélos a été créée à hauteur de Fontaine ; les matériaux de remblai ont été réutilisés sur le site du tunnel. Enfin, sans que cela ne nuise à la sécurité routière, la voie ne sera pas éclairée, sauf entre Daix et Plombières (sous le tunnel et la tranchée couverte), de manière à réduire la pollution lumineuse générée par la Lino ainsi que son coût d'exploitation.



Du nouveau sur le « raccourci du canal »...

Cette route est bien connue des Dijonnais qui, arrivant par l'A38, l'empruntaient pour se rendre vers la Fontaine d'Ouche puis le sud de Dijon. La « route du canal » va connaître une réforme avec l'ouverture de la Lino. Bien que n'étant pas destinée, à l'origine, à accueillir un trafic routier de transit, elle reste ouverte, mais dans le sens Dijon-Plombières uniquement et avec pour vocation de faciliter l'accès à l'autoroute A38. Autrement dit, au bout de cette voie, les voitures déboucheront obligatoirement sur l'autoroute en direction de Pouilly-en-Auxois, sans pouvoir emprunter la Lino en direction de Dijon nord.

... et sur le rond-point Georges-Pompidou

Des aménagements sont en cours de réalisation pour sécuriser la traversée des piétons. Ceux-ci pourront activer des feux quand ils souhaiteront traverser les voies de circulation.

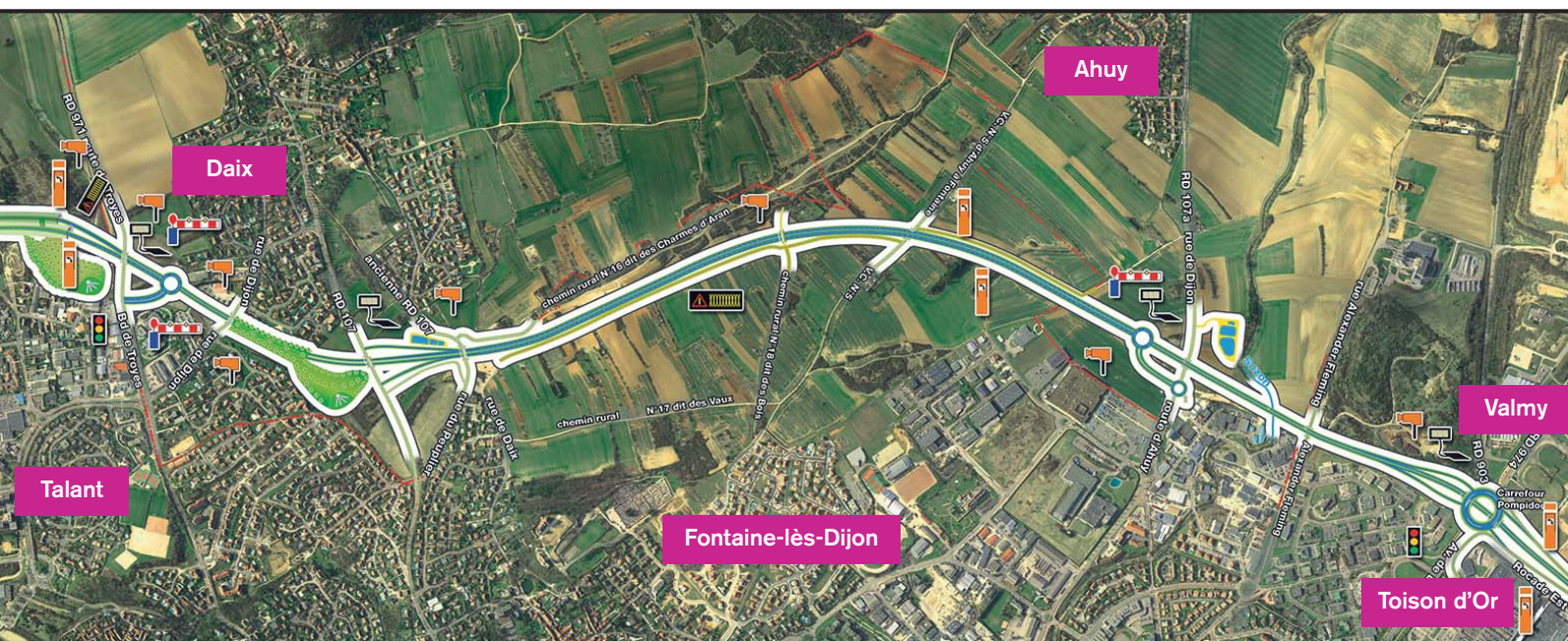
dans toute l'agglomération pour inciter les automobilistes à utiliser l'axe Lino-rocade. Les travaux sont complètement achevés sur la Lino depuis décembre mais, avant l'ouverture à la circulation, il était nécessaire d'effectuer, pendant un mois, une série de tests. Cette « marche à blanc » a permis de vérifier le bon fonctionnement de la signalisation dynamique et des dispositifs de comptage des véhicules, mais surtout de vérifier la sécurité du tunnel de 600 mètres construit à hauteur de Talant. Cette infrastructure est composée de deux « tubes », à l'intérieur desquels les véhicules circuleront

sur deux voies dans le sens « montant », sur une voie dans le sens « descendant ». Ce tunnel, première infrastructure du genre en Côte-d'Or, est soumis à une réglementation stricte, renforcée après la catastrophe du tunnel du mont Blanc en 1999. Il est truffé de caméras et de capteurs qui détectent le moindre incident – véhicule en panne, accident mais aussi simplement un véhicule qui ralentit anormalement –, reliés à un PC sécurité situé à Albertville (Savoie). En matière de conception, de sécurité comme d'impact environnemental, la Lino fait bel et bien figure d'ouvrage exemplaire. ■

Faire le tour de Dijon à... 90 km/h

Sur la Lino, la vitesse est limitée à 90 km/h entre Toison d'Or et Daix et à 70 km/h entre Daix et Plombières. Cette vitesse réduite s'applique notamment à la traversée du tunnel, où le tout premier radar tronçon de Côte-d'Or sera opérationnel dans le sens Toison d'Or-Plombières. Par ailleurs, depuis le 16 janvier, la vitesse maximale autorisée a été ramenée de 110 à 90 km/h sur la rocade Est de Dijon. Cette mesure, prise par le préfet, vise à améliorer la sécurité sur un axe de plus en plus accidentogène et poursuit également des objectifs environnementaux (réduction de la pollution et des nuisances sonores).

Elle permet d'harmoniser la vitesse limite sur l'ensemble des axes de contournement de Dijon, à l'instar de ce qu'ont déjà fait la plupart des grandes agglomérations (dont Paris où le périphérique est passé à 70 km/h). La capacité de la rocade s'en trouvera améliorée aux heures de pointe. Ajoutons qu'en roulant 20 km/h moins vite, un usager quotidien de la rocade réalisera 150 euros d'économies sur son carburant par an, en « perdant » 2 minutes seulement sur chaque trajet.



L'autopartage prend ses marques à Dijon

Le nouveau service Mobigo Autopartage, lancé par le conseil régional de Bourgogne, a séduit ses premiers clients en quelques semaines... Complémentaire du réseau Divia, il permet aux citadins de disposer d'une voiture sans la posséder !



En quatre mois de fonctionnement, Mobigo Autopartage s'est peu à peu fait sa place dans la ville ! Les véhicules de la station Monge ont par exemple roulé 2500 kilomètres. Les Clio du parc Mobigo – modèle le plus demandé – ont, elles, parcouru 3800 kilomètres. Au 1^{er} janvier, le nouveau service, par ailleurs largement sollicité par les agents de la ville de Dijon et du Grand Dijon dans le cadre du contrat signé par ces collectivités,

comptait 46 abonnés particuliers. Quarante-six habitants de l'agglomération qui ont fait le choix d'utiliser la voiture partagée plutôt que leur véhicule personnel, quand ils en possèdent un. Car l'objectif de l'autopartage est bien là : partager l'usage d'une voiture plutôt que d'en posséder une, afin de réduire les coûts, l'impact environnemental et les risques associés. Le service est pensé pour tous ceux qui n'ont qu'un usage occasionnel de la voiture. Faire ses courses ou honorer un rendez-vous dans un quartier excentré, rien de plus simple : l'abonné réserve la voiture par internet, accède au véhicule avec sa carte Mobigo (celle-là même qui permet de monter dans le bus ou le tram), inspecte la voiture avant de démarrer, et la ramène à l'heure convenue à la même station.

7 stations, 16 voitures

Avec 7 stations réparties dans le centre-ville de Dijon et désormais 16 voitures (Clio, Twingo ou Kangoo), le service est pleinement opérationnel... Ce qui n'empêche pas certains de s'interroger sur certaines modalités de fonctionnement... « Et

si je suis coincé dans un embouteillage ou en retard pour rendre la voiture ? » Rien de plus simple : depuis la voiture, il est possible de repousser l'heure de retour, à condition que la voiture ne soit pas réservée pour le créneau horaire suivant. « Et si, inversement, je rends la voiture plus tôt que prévu ? » Le temps non utilisé ne sera facturé qu'à 50 % du tarif... « Et si la place réservée est occupée ? » Il suffit de stationner la voiture sur une place voisine, les agents de Mobigo Autopartage se chargeront de la replacer au bon endroit une fois l'importun évacué par la fourrière... Les premiers utilisateurs, en tout cas, se déclarent tous satisfaits du service, appréciant sa simplicité et sa souplesse. Son tarif aussi car l'abonnement et l'utilisation d'une voiture partagée coûtent nettement moins cher qu'une voiture personnelle, dont le coût total est estimé par l'Automobile Club à 5800 euros par an en 2012. Ainsi l'abonnement de base à Mobigo Autopartage ne coûte-t-il que 10 euros par mois, voire 8 euros pour les abonnés Divia... Et l'abonné, pour parcourir 10 kilomètres en 1 heure, ne devra payer que 6 euros. Pourquoi hésiter plus longtemps ? ■

Pour en savoir +

Une réunion d'information sur le fonctionnement de Mobigo Autopartage est prévue le jeudi 13 février à 19h, au bar Caf & Co, 27 rue Jean-Jacques-Rousseau à Dijon.

Pour inciter ses premiers utilisateurs à faire école, Mobigo Autopartage lance une offre « parrainage » : le parrain et son filleul bénéficieront chacun de deux mois d'abonnement offerts. À l'occasion de la Saint-Valentin, l'abonnement est offert au 2^e conducteur pour toute adhésion en février.
Infos : www.mobigo-autopartage.com, 03 80 55 14 14

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le Grand Dijon tient salons

Salon international de l'immobilier d'entreprise, Salon international de l'agriculture, Marché international de la promotion immobilière... Le Grand Dijon fait le déplacement, à Paris ou à Cannes, pour promouvoir son dynamisme, commercialiser ses zones d'activités économiques et attirer les investisseurs.



Le stand de Dijon au Simi de Paris en décembre 2013.

Avec 400 exposants et 22 000 visiteurs venus du monde entier en trois jours, le Simi est considéré comme l'un des salons internationaux incontournables pour « vendre » son territoire. À Paris, du 4 au 6 décembre derniers, le Grand Dijon et l'agence Dijon Développement ont fait le déplacement, comme chaque année, pour présenter les projets majeurs de l'agglomération. Objectif : attirer des investisseurs, des entrepreneurs, des promoteurs immobiliers, dans les nouvelles zones d'activités et les nouveaux écoquartiers du Grand Dijon. Disposant des infrastructures de transport (tramway, TGV, aéroport) et des équipements dignes d'une capitale régionale, Dijon n'hésite plus à « jouer dans la cour des grands » et à se frotter, dans ce genre de salon, aux plus grandes métropoles européennes voire mondiales. Comme au Mipim, le Marché international de la promotion immobilière, qui se tiendra à Cannes du 11 au 14 mars :

dans le palais des festivals, il faudra jouer des coudes avec Nantes, Strasbourg, Montpellier, Lyon... mais aussi les grandes villes allemandes, Moscou, New York et Abu Dhabi !...

Des dizaines de contacts

Mais les contacts glanés dans ces salons sont de grande qualité et justifient le déplacement. Au Simi 2013 par exemple, les représentants de Dijon Développement, du Grand Dijon, des entreprises publiques locales d'aménage-

ment de l'agglomération dijonnaise (Eplaad, chargées de concevoir et d'aménager les zones d'activités), de Bourgogne Développement et de la CCI de Côte-d'Or ont accueilli 90 investisseurs potentiels, promoteurs immobiliers, architectes et professionnels de l'univers des affaires. C'est sur ce stand de 78 mètres carrés que Dijon a « créé l'événement » en présentant pour la première fois le projet de nouvelle tour Élitithis, dans le futur écoquartier de l'Arsenal : un bâtiment d'habitat de 60 mètres de hauteur à énergie

positive, une première mondiale après la réussite de la première tour Élitithis, bâtiment d'affaires du quartier Clemenceau qui a valu à Dijon de se faire remarquer dans la presse internationale pour cette prouesse technologique et environnementale. Avant le Mipim, Dijon fera le déplacement également au Salon international de l'agriculture, du 22 février au 2 mars, pour un stand dédié à la Cité internationale de la gastronomie où les industriels de l'agroalimentaire viendront présenter leurs produits et vanter le savoir-faire « made in Dijon ». ■

De nouvelles zones pour les entreprises

Le Grand Dijon promeut, dans le cadre des salons professionnels tels que le Simi ou le Mipim, l'aménagement de deux nouvelles zones d'activités économiques à dominante industrielle. La première, baptisée « éco parc Dijon-Bourgogne », s'étendra sur 110 hectares à cheval sur les communes de Saint-Apollinaire et de Quetigny, le long de l'Arc (la voie rapide vers Arc-sur-Tille). Les 30 premiers hectares de cette nouvelle zone d'activités à vocation à la fois industrielle et tertiaire (services aux entreprises) ont été lancés par la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad). La seconde est l'extension de la zone industrielle de Longvic dans le secteur Beaugard, sur 90 hectares. Ces deux zones complètent l'offre foncière constituée, au nord de Dijon, par la troisième tranche du parc d'affaires tertiaire « éco pôle Valmy ». Le Grand Dijon rend ainsi possibles l'implantation de nouvelles entreprises et le développement des entreprises du territoire.

Les réseaux de chaleur tissent leur toile

Tandis que d'importants travaux sont prévus sur celui de la Fontaine d'Ouche, le réseau de chaleur du Grand Dijon est entré en fonctionnement cet hiver grâce à la mise en service de la chaufferie nord, qui récupère la chaleur de l'usine d'incinération. Vous avez dit : « chaleur verte » ?

La chaleur circule désormais dans le sous-sol dijonnais ! Le réseau de chaleur du Grand Dijon est entré en service à l'automne. Les premiers clients, parmi lesquels l'université de Bourgogne (lire ci-dessous), reçoivent, grâce à une chaufferie de 20 mégawatts créée aux abords de l'usine d'incinération, la chaleur produite par la combustion de nos déchets ménagers. On ne pouvait rêver chaleur plus « verte » : les calories dégagées par le four de l'usine d'incinération sont tout simplement récupérées et injectées dans les quelque 30 kilomètres de tuyaux qui, à terme, silloneront un grand quart nord-est

de Dijon. Pour faire face aux pointes de consommation qui surviennent notamment l'hiver, une chaufferie mixte gaz-fioul fournira le complément nécessaire. Cette chaufferie est située à l'extrémité nord du réseau de chaleur... tandis qu'à l'autre bout du réseau, au sud, une deuxième chaufferie est en cours de construction. Il s'agira là d'une chaufferie biomasse d'une capacité de 30 mégawatts, dont la mise en service est prévue pour l'automne, c'est-à-dire pour la prochaine « saison de chauffe ». À elles deux, ces deux unités, qui vont représenter un investissement total de 38 millions d'euros, produiront 180 giga-

watts-heure, soit l'équivalent de la chaleur nécessaire pour une commune de 18 000 équivalents-logements ! Pendant ce temps, le réseau s'étend pour desservir les futurs clients : neuf kilomètres de tuyaux ont été posés dans le sous-sol dijonnais l'an dernier.

Premiers clients desservis

Avec ce réseau de chaleur, le Grand Dijon, qui en a confié l'exploitation à la société Dijon Énergies, filiale du groupe Dalkia, entre dans le club des villes écologiques de référence. Car le principe du réseau de chaleur déployé à l'échelle d'une commune tout entière, s'il est fréquent dans les pays scandinaves par exemple, ne l'est pas vraiment en France. Certes, des quartiers (Fontaine d'Ouche, Grésilles) ou des communes (Chenôve, Quetigny) disposaient déjà de réseaux mais ici il est question de connecter, sur un territoire étendu, de grands équipements publics (CHU, université, hôtel des impôts, bâtiments municipaux), des résidences voire des quartiers nouveaux comme Heudelet 26. Les premiers clients reçoivent en tout cas la chaleur depuis quelques mois, à l'image du rectorat, bâtiment flamboyant neuf signé de l'architecte Rudy Ricciotti, dans le quartier Clemenceau. Parmi les derniers contrats signés, figurent le bâtiment de l'État situé boulevard Voltaire ou une résidence de 300 logements avenue du Drapeau. ■

Le campus raccordé !



Depuis 1962, c'est une chaufferie fonctionnant au charbon qui produisait les calories nécessaires aux bâtiments du campus universitaire de Dijon. En 50 ans, cette installation a produit 1,5 milliard de kilowatts-heure thermiques, soit un millième de la production annuelle de la France ! Mais depuis cet hiver, le campus est raccordé au réseau de chaleur du Grand Dijon. Un mode de chauffage plus respectueux de l'environnement

puisque'il va permettre d'éviter de rejeter dans l'atmosphère 7000 tonnes de CO₂ par an, sans compter que le charbon utilisé jusqu'alors provenait... d'Afrique du Sud !

La chaufferie, construite dans les années 1960 à l'initiative du recteur Marcel Bouchard, était par ailleurs fort bruyante. Elle sera démantelée d'ici à 2015.



Dans ce bâtiment construit aux abords de l'usine d'incinération, la chaleur des fours est récupérée et injectée dans le réseau de chaleur du Grand Dijon.

Grands travaux en vue à la Fontaine d'Ouche

D'importants travaux sont prévus dès le printemps dans le quartier de la Fontaine d'Ouche pour remplacer cinq kilomètres de tuyaux du réseau de chaleur du quartier, qui alimente près de 9000 équivalents-logements. Ces travaux concerneront plus précisément une partie très ancienne du réseau sur laquelle se sont produites des fuites, dont celle qui, le 10 décembre dernier, a privé de chauffage et d'eau chaude sanitaire une partie du quartier pendant 24 heures.

La ville de Dijon et l'exploitant du réseau, la société Coriance, avaient alors informé les habitants et proposé à ceux qui en auraient besoin un hébergement d'urgence au sein de la maison de quartier. « Le réseau est ancien, explique Yves Lederer, président de Coriance. Nos équipes sont formées à repérer les fuites, mais en cas de casse d'un tuyau, la pression chute sur le réseau et il est alors difficile d'identifier le lieu précis où intervenir. » « Les travaux prévus, qui seront

menés en veillant à minimiser l'impact sur la fourniture d'eau chaude aux habitants, réduiront très fortement le risque d'incident », ajoute le responsable.

Bientôt une nouvelle chaufferie

Ces travaux s'inscrivent dans un programme de rénovation global du réseau de chaleur de la Fontaine d'Ouche puisque, l'été prochain, la chaufferie du quartier fera également l'objet de travaux de rénovation... En attendant la construction d'une

nouvelle chaufferie fonctionnant au bois, dans le quartier des Valendons, à proximité des serres municipales. Ce nouvel équipement de 22,5 mégawatts devrait entrer en service début 2015, la chaufferie actuelle ne servant plus alors qu'à assurer la fourniture de chaleur en appoint, en cas de forte demande hivernale. À terme, la nouvelle chaufferie alimentera également le réseau de chaleur de Chenôve et les quartiers des Bourroches et des Marcs-d'Or. ■

Des économies d'énergie : **illico... presto !**

Dans le cadre de son dispositif « Illicommunes », le Grand Dijon accompagne 17 communes de l'agglomération qui souhaitent améliorer les performances énergétiques de leurs bâtiments publics ou mieux intégrer les préoccupations environnementales dans leurs documents d'urbanisme.

En 2010, le Grand Dijon s'est lancé dans son « plan climat-énergie », baptisé Illico². Ce document, signé le 9 février 2012, fixe les grandes orientations que prendront les politiques publiques de la communauté d'agglomération en matière de climat et d'énergie. L'un des volets de ce document de référence, c'est l'accompagnement des communes souhaitant elles aussi s'engager dans une démarche plus vertueuse. Ce programme « Illicommunes », lancé en mars

2012, a déjà séduit 17 des 24 communes de l'agglomération (la ville de Dijon ayant par ailleurs élaboré son propre plan climat-énergie).

Au cours de ces 18 mois de travail collectif, plusieurs projets ont vu le jour, dont le conseil en énergies partagé. Objectif : aider les communes à identifier les économies d'énergies possibles dans leurs bâtiments, et les accompagner dans les actions sur le terrain. L'opération, entièrement gratuite pour les communes, consiste en un dia-

gnostic du patrimoine communal par un cabinet technique spécialisé, qui émet des recommandations et accompagne ensuite la commune pendant trois ans dans la mise en œuvre des mesures retenues. Neuf communes (Ahuy, Bresse-sur-Tille, Daix, Féney, Longvic, Magny-sur-Tille, Neuilly-lès-Dijon, Quetigny et Plombières) sont engagées dans cette démarche, depuis octobre 2013. Les recommandations portent autant sur les travaux à effectuer pour améliorer l'isolation des bâtiments par exemple, que sur le suivi de leur consommation d'énergie ou sur les usages. Comme dans une habitation, le remplacement du système de chauffage ou l'isolation par l'extérieur ne dispensent pas de faire les petits gestes quotidiens qui permettent de réduire sa consommation et relèvent parfois du bon sens : à quoi sert-il par exemple de chauffer une salle des fêtes toute la semaine s'il n'y est pas prévu d'événement ? Les contrats avec les fournisseurs d'électricité ou de gaz sont-ils renégociables ?

Illicommunes se décline également à travers des « missions pilotes » auprès de certaines communes, à l'instar de Quetigny, « laboratoire » pour

l'optimisation du volet énergie-climat de son futur plan local d'urbanisme (Plu). Faut-il réserver des zones à la construction de bâtiments à très haute performance énergétique (THPE) ? Quelle place accorder aux énergies renouvelables dans les nouveaux quartiers ? Quelles recommandations formuler concernant l'orientation ou l'isolation des bâtiments ?... L'exemple de Quetigny devrait faire école dans les autres communes de l'agglomération amenées à réviser leur Plu.

Un confort accru pour les usagers

En 2014, le Grand Dijon proposera aux communes volontaires de travailler, dans le cadre d'Illicommunes, sur des problématiques comme la mobilité durable ou le financement de la réhabilitation du patrimoine municipal. Il s'agira également de sensibiliser les nouvelles équipes aux problématiques énergie-climat. Pour les habitants, cette démarche entreprise à l'échelle de l'agglomération en faveur du développement durable est le gage d'un plus grand confort dans l'utilisation des équipements publics, mais aussi d'une réduction des dépenses publiques. ■



La Colline, salle festive et de séminaires en cours de construction à Quetigny, intègre une forte dimension « développement durable ».

SERVICES

Le cimetière intercommunal s'agrandit

Le cimetière du Grand Dijon, situé à proximité immédiate du crématorium, est un lieu de recueillement paysager ouvert à tous les habitants de l'agglomération. Il vient de faire l'objet d'une extension de grande qualité.



S'il est de tradition que l'on enterre ses proches dans son cimetière communal, il existe toutefois un cimetière intercommunal, géré par le Grand Dijon, depuis 1995. Face à la saturation des cimetières communaux, souvent enclavés dans la ville, ce lieu constitue une alternative qui attire un nombre croissant d'habitants de l'agglomération. Le cimetière intercommunal est ouvert à toutes les familles résidant dans l'agglomération, ou ayant un lien fort avec le territoire communautaire. Son principe de fonctionnement est identique à celui des cimetières communaux, basé sur un sys-

tème de concessions pour une durée allant jusqu'à 50 ans. Mais sa particularité, c'est que 5 % seulement de ses 7000 défunts actuels sont inhumés dans le cimetière « traditionnel » ; 95 % reposent dans le jardin cinéraire (29 % dans des concessions cinéraires et 71 % dans les cinq « jardins du souvenir » où ont été dispersées leurs cendres). La proximité immédiate du crématorium d'agglomération, équipement dont le Grand Dijon a confié l'exploitation à la société Atrium, explique la place prépondérante du jardin cinéraire. Une promenade dans les allées fleuries de ce cimetière inter-

communal, de part et d'autre de l'immense bassin où fleurissent les nénuphars au printemps, permet de se rendre compte de la qualité de l'aménagement réalisé au début des années 1990 par l'équipe d'architectes paysagistes dijonnais composée de Jacques Dolveck et de Jacques Mestoudjian.

Première phase achevée

L'an dernier, 134 inhumations ont eu lieu au cimetière intercommunal, dont 23 « traditionnelles ». Pour anticiper la demande et alors que le nombre de places disponibles se réduit fortement, le Grand Dijon a mené des travaux d'extension en 2013, pour un montant total de 842 000 euros. La première phase, aujourd'hui achevée, a porté sur 8500 mètres carrés de terrains, redessinés par les architectes paysagistes Vincent Lamotte, Olivier Rozé et Franck Boulard. Près de 130 nouveaux caveaux ont été mis en place ainsi que près de 650 « cavurnes » (destinées à recueillir les cendres des défunts), élégantes plaques carrées en granit noir du Zimbabwe parfois surmontées d'une stèle, ou proposées en colombarium (mur en pierre du Hainaut).

À noter qu'un espace est dédié aux familles islamiques :

21 caveaux répondant aux exigences de la religion musulmane complètent ainsi les emplacements tout proches dédiés aux familles juives. Deux jardins de dispersion supplémentaires, sous forme de puits de galets, ont également été créés dans le cadre de cette opération d'extension. Les familles qui choisiront le cimetière intercommunal bénéficieront ainsi d'un cadre soigné et apaisant pour se recueillir. ■

Comment se rendre au cimetière intercommunal ?

Le complexe funéraire (cimetière et crématorium) dispose d'un parking. Mais le site est également accessible facilement avec Divia grâce à la ligne 32. Il s'agit d'une ligne Proxi fonctionnant selon le principe du service à la demande. Au départ de l'arrêt « Piscine olympique » (correspondance avec T1), il est possible de monter dans un bus toutes les 30 minutes entre 9h30 et 17h, uniquement sur réservation jusqu'à la veille du trajet, au 03 80 11 29 29 (de 9h à 19h). Même chose pour le retour.



> Jocelyne Pérard, du climat aux climats

Avant de créer et de diriger la chaire Unesco « Cultures et traditions du vin », dont le siège se trouve à l'université de Bourgogne, cette géographe, grande amatrice de vin, a parcouru le monde pour étudier de près les climats... tropicaux.

Jocelyne Pérard a beau avoir baroudé tout au long de sa carrière universitaire, entre l'Afrique, les Antilles et les Philippines, c'est en Bourgogne que cette fille de Couternon est toujours revenue. Aussi sûrement qu'elle retourne, chaque année, chez son vigneron attiré pour acheter du beaune Les Bressandes et du beaune Blanches fleurs, cuvées qu'elle met elle-même en bouteilles. « C'est une tradition à laquelle je ne déroge jamais depuis 1972 ! » Ce goût pour les bonnes choses venues de la terre, l'actuelle directrice de la chaire Unesco « Cultures et traditions du vin » le tient de ses origines familiales. « Je viens de la campagne, mes parents étaient des gens très modestes, mes grands-parents étaient de pauvres paysans. À table, on était juste capable de dire : *C'est du bon vin !* ; ce n'est pas là que j'ai acquis mes connaissances sur le vin. Mais j'ai appris avec eux le cycle des saisons, j'ai forgé cet attachement à la nature et au terroir », témoigne Jocelyne Pérard. Non sans émotion. Comme lorsqu'elle évoque ce jour de 1993 où elle est devenue présidente de l'université de Bourgogne : « Ce fut un des grands moments de bonheur et de fierté de ma maman : sa fille devenait présidente de l'université où elle était employée comme femme de ménage. » Sa proximité avec la nature explique en tout cas la voie qu'elle a choisie... Jocelyne Pérard sera géographe, au terme de ses études à l'université de Bourgogne. Professeure agrégée, elle commencera naturellement par enseigner dans le secondaire, notamment

« Partout où je vais, bien sûr, je suis une ambassadrice de la Bourgogne. »

dans un lycée de Pointe-à-Pitre... C'est là-bas, en Guadeloupe, que naît sa passion pour les climats tropicaux auxquels elle consacrera ses recherches pendant de longues années. De retour à Dijon en 1968, où elle donne ses premiers cours dans l'université qui l'a formée, elle prendra, 18 ans plus tard, la direction du Centre de recherches de climatologie et de l'équipe de recherche du CNRS dédiée à la climatologie tropicale. « Quand j'ai débuté ma carrière, on ne disposait pas des données informatiques et d'internet. Il fallait aller sur le terrain. » Alors, parfois au péril de sa vie, Jocelyne Pérard est allée voir de près le temps qu'il faisait à Manille ou à Cotonou, et l'influence de ce climat sur les cultures et les croyances. Constituant au fil des années un carnet d'adresses international des plus impressionnants. Un réseau qui s'avérera très utile quand, en 2006, elle proposera à l'Unesco la création d'une chaire dédiée au vin, à l'université de Bourgogne. Une première mondiale. Jocelyne Pérard connaît bien cette organisation, puisqu'elle représente la France au conseil de l'université des Nations unies à Tokyo, où elle sera même présidente de la commission « environnement et développement durable ». Elle va devoir batailler quelque peu pour imposer l'idée qu'une chaire Unesco, c'est-à-dire un réseau international de chercheurs, planche sur la place du vin dans les civilisations... Et une fois le label accordé, elle devra encore se battre pour disposer des moyens de travailler, d'organiser des colloques et des

conférences, d'accueillir des étudiants boursiers, de cofinancer des thèses et de publier des travaux. Mais Jocelyne Pérard, qui pourrait profiter de sa retraite, n'abandonnerait pas si facilement le fruit de toute une vie de recherche et de relations. Elle raconte, émue, comment des étudiants africains qu'elle a soutenus sont restés en contact avec elle et la surnomment toujours affectueusement « maman ». Elle dit aussi, avec enthousiasme, combien il est important, dans l'esprit de l'Unesco, de diffuser les connaissances sur la vigne et le vin dans le monde entier, depuis cette région qu'elle aime tant. « Nos conférences et nos travaux portent sur les vins de la planète. Mais partout où je vais, bien sûr, je suis une ambassadrice de la Bourgogne. Et demain, la chaire Unesco sera l'un des atouts pour déployer à l'international la Cité internationale de la gastronomie de Dijon, cette ville qui a tant à dire sur le vin. » ■

Ses dates-clés

1940. Naissance, à Couternon
1984. Thèse de géographie, sur le climat des Philippines
1986. Directrice du Centre de recherches de climatologie de l'université de Bourgogne
1993. Présidente de l'université de Bourgogne (jusqu'en 1998)
2001. Représentante de la France au conseil de l'université des Nations unies
2007. Fondatrice et directrice de la chaire Unesco « Cultures et traditions du vin »

> Ouges

Écrire son histoire

Une nouvelle monographie intitulée « Ouges, un village bourguignon raconté par ses habitants » va paraître prochainement.



Un proverbe dit : « Quand le passé n'éclaire plus l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres ». La nouvelle monographie d'Ouges, qui doit paraître dans le courant du premier trimestre 2014, se situe dans cette veine : extirper de l'oubli les événements, petits et grands, qui ont contribué à donner à la commune son visage actuel. Ce livre, apportant un éclairage inédit sur des faits plus anciens, s'attarde surtout sur le XX^e siècle, sur lequel rien n'avait encore été écrit. C'est pourtant une époque charnière qui a vu Ouges se métamorphoser :

construction de la base aérienne sur son sol, choc de la Seconde Guerre mondiale et basculement dans le modernisme. L'auteur, Jean-Louis Petit, a interviewé les témoins directs de cette transformation. L'écrivain a ensuite retranscrit le plus fidèlement possible les propos des uns et des autres, a fait des recoupements et vérifié les dates. Malheureusement, deux personnes n'auront jamais la possibilité de compulsurer cette monographie, car décédées entre temps et auxquelles nous rendons indirectement hommage ici.

L'ouvrage est agrémenté de photos issues de collections personnelles et gracieusement prêtées et aussi de photos de l'auteur. Les témoignages vivants ont été mis en corrélation avec des faits historiques avérés. Entre les recherches aux archives, les entretiens, les retranscriptions et la rédaction, il aura fallu à Jean-Louis Petit plus d'une année de travail, aidé et conseillé en cela par un comité de lecture. Au final, ce livre commandité par la municipalité est le fruit d'une aventure collective particulièrement enrichissante et réussie. ■



> Perrigny-lès-Dijon

Deux maisons Âges et Vie en cours d'achèvement

Permettre le maintien à domicile des personnes âgées dans des conditions de vie optimales et respectueuses de chacun, c'est ce que proposent les maisons Âges et Vie, une solution retenue par la municipalité de Perrigny. Ce dispositif, né il y a huit ans, compte déjà 28 implantations en Franche-Comté. Les résidents y vivent au sein de colocations et sont aidés au quotidien par des auxiliaires de vie logé(e)s sur place. Deux constructions, les premières en Bourgogne, sont en cours d'achèvement dans le nouveau quartier des « Charmes du Petit Bois », pour une livraison à l'été 2014. Chaque structure accueillera au rez-de-chaussée sept personnes âgées, disposant chacune

d'un studio de 30 à 40 m², meublé ou non, avec salle de bain individuelle et terrasse privative. Les résidents partageront une grande pièce à vivre où sont préparés et pris les repas. Au premier étage de chaque ensemble, deux appartements sont destinés à loger les auxiliaires de vie et leur famille. Les résidents sont ainsi assurés de bénéficier, en permanence, des services et de l'aide nécessaires aux gestes de la vie quotidienne dans un lieu d'hébergement à taille humaine, pour un coût modéré. Des journées portes ouvertes, prévues courant avril, permettront à chacun de découvrir les locaux et de recueillir les informations utiles. ■

et aussi...

••> Longvic

Une vélostation au centre-ville

Une vélostation va être implantée allée de la mairie, à proximité immédiate d'un arrêt de bus desservi notamment par la Liane 6 à destination du centre-ville de Dijon. Ce local fermé permet de stationner son vélo en toute sécurité, sept jours sur sept de 5h à 1h. Il est accessible moyennant un abonnement de 10 euros par an (gratuit pour les abonnés Divia). Cette vélostation est la septième créée dans l'agglomération, les six premières ayant été installées près de stations de tramway.



Deux matinées par semaine, la commune de Bretenière met à disposition la salle Bernard-Rouard pour les assistantes maternelles et les enfants dont elles

> Bretenière

Pour un moment de rencontre

s'occupent. Ces professionnelles ont la possibilité de se rencontrer et de mettre en place des activités communes. Au moment des fêtes de fin d'année, elles ont pu confectionner le calendrier de l'Avent et diverses décorations. Le Père Noël a rendu visite aux enfants et aux nounous, la hotte chargée de cadeaux. La médiathèque est

également un lieu d'échange pour petits et grands. Une matinée par mois, assistantes maternelles et bambins s'y rendent pour écouter les histoires et les contes qui prennent vie grâce aux « assistantes du patrimoine ». ■

Pour contacter les assistantes maternelles : 03 80 79 10 60.

> Fénay

L'école à l'heure du numérique



Tout a commencé avec le plan de développement du numérique dans les écoles rurales initié en 2009 par le ministère de l'Éducation nationale. À Fénay, c'est la classe du cours élémentaire qui a été équipée d'un tableau blanc interactif (TBI).

Les élèves de cette section se sont familiarisés à ce nouvel outil pendant toute leur scolarité, puisque la municipalité a investi chaque année dans un nouvel équipement. Ils attestent aujourd'hui du rôle croissant du numérique dans la vie quotidienne, mais aussi dans la vie scolaire : apprentissages plus ludiques et plus stimulants, développement de l'interactivité entre le raisonnement et la recherche. Les enfants sont enthousiastes : « On peut voir les photos de nos sorties sur grand écran ; c'est plus intéressant car la maîtresse peut nous montrer des exercices sur internet à refaire à la maison ; les leçons illustrées de photos et de vidéos sont plus faciles à comprendre ; on peut agir sur l'exercice et le corriger en utilisant des couleurs ; en maths, on calcule en utilisant des dés interactifs ou de la monnaie qui apparaît ou disparaît, c'est plus amusant... ». L'attention et la concentration sont ainsi accentuées. À ce jour, les quatre classes de l'école primaire Jean-Pierre-Halm sont équipées. ■

> Sennecey-lès-Dijon

Zac des Fontaines : les premiers aménagements vont débiter



Après quatre années de réflexion, d'études et de procédures, la zone d'aménagement concerté (Zac) des Fontaines va prochainement devenir réalité. Dès le début du mois de janvier, les premiers travaux d'aménagement ont en effet débuté.

Ils permettront de réaliser

la première tranche du parc des eaux et des cheminements piétons. Afin de permettre aux habitants de profiter de ce nouvel espace public dès la fin des travaux, des plantations, une aire de jeux et du mobilier prendront également place au cœur de cet équipement. Cette opération, réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (Splaad), sera suivie par le cabinet d'architecture Interland. Les travaux seront réalisés par un groupement d'entreprises locales (Duc et Préneuf, Agence de Dijon et Lorin TP) pour un montant de 324 300 euros. Ces premiers aménagements s'achèveront au printemps. Des équipements complémentaires prendront ensuite place au cœur de ce nouveau parc dans les années à venir, à mesure que les nouveaux habitants arriveront dans les logements. L'écoquartier des Fontaines, à l'horizon 2020, accueillera près de 420 nouveaux logements sur une surface d'environ 14 hectares. ■

> *Magny-sur-Tille*

Des voies douces à Magny



Au fil des années, la circulation se fait plus douce afin de protéger les piétons et les cyclistes, mais aussi de réduire la pollution. Ainsi, une grande partie des rues de la commune est en zone 30, un radar pédagogique a été installé à l'une des entrées du village et des ralentisseurs ont été implantés devant l'école maternelle. Ces aménagements ont été récemment complétés par la mise en place d'une « chicane » dans la rue desservant le plus grand nombre d'habitations. Ce système a permis de réduire sensiblement la vitesse des véhicules. Des places de stationnement et des espaces piétons ont été créés. Prochaines étapes : le classement de certains secteurs en zone calme dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) et la réalisation d'une piste cyclable. ■

Renseignements en mairie au 03 80 47 97 07.

> *Crimolois*

Un nouveau dispositif de « participation citoyenne »

Après Genlis, Fény et Marsannay-la-Côte, c'est au tour de Crimolois d'entrer dans le dispositif de participation citoyenne. En présence de Sébastien Humbert, directeur de cabinet du préfet, le protocole a été signé le 9 décembre 2013 par Stéphane Barrot, chef d'escadron commandant la compagnie de Dijon, représentant le colonel Jean-Luc Favier, commandant la région de gendarmerie de Bourgogne et le groupement de la Côte-d'Or, et par François Nowotny, maire de la commune. Les démarches avaient débuté il y a

environ trois ans. Ce dispositif encourage une action de proximité dans la lutte contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages, en complément des actions de la gendarmerie. Les participants au dispositif ne sont en aucun cas des voyeurs qui épient les faits et gestes de leurs voisins ni des justiciers. Les voisins vigilants, travaillent en étroite collaboration avec la gendarmerie et manifestent leur esprit de responsabilité et de citoyenneté simplement en étant attentifs aux faits inhabituels. ■

> *Talant*

Contrat d'avenir : la ville s'engage

Dans le cadre des contrats d'avenir, la ville de Talant donne sa chance à deux jeunes adultes. La première recrue est une jeune femme de 25 ans qui occupe la fonction d'agent des écoles. Pendant la période scolaire, elle accompagne un enseignant de l'école maternelle, comme le ferait un agent spécialisé des écoles maternelles (Atsem), et elle accueille également les enfants à la garderie périscolaire. En période de vacances, elle effectue des tâches d'agent d'entretien des écoles. La deuxième recrue est un jeune homme de 24 ans qui est rattaché au service technique municipal. Il assure actuellement des missions liées à la propreté urbaine. Par la suite, il participera à la mise en place des manifestations, aidera les agents des espaces verts et réalisera divers travaux. Les missions confiées à ces personnes répondent à un réel besoin des services et sont les gages d'une bonne intégration dans le monde professionnel. Ces jeunes Talantais sont arrivés fin 2013 au service de la ville. Au cours des 36 mois que dure leur contrat, ils bénéficieront d'un accompagnement personnel sur le terrain par un agent expérimenté. Des formations leur seront également proposées pour leur permettre d'obtenir une qualification. ■



et aussi...

●●> Neuilly-lès-Dijon

Le train, comme le bus

À partir du 1^{er} mars, grâce à un accord entre le Grand Dijon et la SNCF, les abonnés Divia pourront, sur présentation de leur carte Mobigo et d'une contremarque délivrée par la SNCF, monter librement dans les trains desservant la gare de Neuilly, à destination de Dijon-ville (soit 7 allers-retours quotidiens en semaine). Objectif : simplifier l'accès aux transports en commun à tous et développer l'intermodalité dans l'agglomération dijonnaise.

Infos au guichet intermodal de la gare de Dijon

> Quetigny

Quetigny labellisé Agenda21

Quetigny rejoint le cercle très fermé des collectivités ayant obtenu la reconnaissance « Agenda21 Local France ». La commune inscrit ses actions dans un processus environnemental global, au bénéfice de la qualité de vie de tous ses habitants. Engagé depuis plusieurs années dans une démarche de développement durable, Quetigny a vu ses efforts récompensés le 19 décembre dernier avec la remise de ce label par le délégué interministériel et commissaire général au développement durable, Jean-Paul Albertini, dans les

locaux du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, à Paris. Cette reconnaissance souligne la qualité des actions entreprises par la ville, qui favorise un juste équilibre entre respect de l'environnement, progrès social, développement économique et droit à la culture pour tous.

Outil efficace de gestion des projets et de dynamique d'amélioration continue, l'Agenda21 de Quetigny encourage la participation des citoyens et des partenaires de la commune. Il décline cinq axes stratégiques :

faciliter la place de chacun dans la ville, limiter les pressions sur les ressources naturelles, diminuer les consommations énergétiques, favoriser l'engagement citoyen et développer une commune durable. Avec cette labellisation officielle, la ville s'inscrit dans la stratégie nationale en matière de respect de l'environnement en préservant ainsi les capacités des générations futures. Cette reconnaissance est une étape importante pour Quetigny qui poursuit ainsi la construction de son avenir durable. ■

> Chevigny-saint-sauveur

De la musique avant toute chose...



Ça swingue à l'école de musique de Chevigny. Une fois la porte poussée, le visiteur découvre une véritable fourmière animée par les 175 élèves et une équipe pédagogique dynamique composée de 17 professeurs. Du rock au baroque : aucun genre n'est oublié. Il est impossible de citer toutes les disciplines enseignées tant elles sont variées. Tous les musiciens suivent un parcours construit autour de la

formation musicale et de la pratique instrumentale, tant individuelle que collective. Le plaisir de jouer ensemble est bien ancré dans l'école, grâce à des ateliers d'ensembles et à deux orchestres. Citons également la création d'un orchestre inter-écoles, avec l'établissement de Quetigny, dès la prochaine rentrée scolaire. Les musiques actuelles ne sont pas oubliées et les formations jazz sont maintenant reconnues pour leur bon niveau. Les groupes de rock sont également bien présents. De nombreuses auditions sont organisées au cours de l'année, ainsi que deux concerts qui se déroulent à l'église de La Sainte-Trinité à Noël et au Polygone en mai. En juin prochain, l'ensemble à cordes et la société philharmonique de Dijon donneront un concert en l'église de la Visitation. Quant au nouvel orchestre inter-écoles, rendez-vous est d'ores et déjà donné en mai au Polygone et en juin pour la fête de la musique. ■

Pour tout renseignement : 03 80 46 15 06.

> Marsannay-la-Côte

Du côté du logement

La « résidence Roupnel » a été livrée fin 2012, avec 24 logements à loyer modéré. Les constructions sont labellisées « basse consommation ». Prochainement, un Vill'âge bleu, développé par la Mutualité française et porté par Orvitis, va voir le jour. Situé impasse Félix-Tisserand, il sera doté de 18 logements locatifs pour les personnes âgées et d'une salle d'activités mise à disposition par la ville. Autre projet : les 70 logements résidentiels de la rue Gustave-Eiffel, qui seront les premiers bâtiments d'habitat collectif à énergie positive (BEPOS) en Bourgogne. Le bailleur Orvitis démarre la construction du premier bâtiment. Concernant l'accueil des gens du voyage, un programme de construction de 12 pavillons à la Rente Logerot est en cours, en remplacement de l'équipement existant. Les communes de plus de 5000 habitants ont en effet l'obligation réglementaire de réaliser une aire d'accueil destinées aux gens du voyage. Le Grand Dijon, en charge de cette compétence depuis 2002, a confié à Dijon Habitat la réalisation de cette opération. Enfin, l'enquête d'utilité publique du projet « écoquartier en Saint Urbain » s'est tenue jusqu'au 24 janvier. ■

> *Chenôve*

Une bonne nouvelle pour Chenôve



Depuis le 28 novembre 2013, Chenôve est éligible au dispositif « Duflot ». L'obtention de cet agrément accordé par le préfet est une bonne nouvelle pour Chenôve et l'agglomération dijonnaise puisqu'il permettra de proposer, à des ménages issus des classes moyennes, des logements locatifs neufs « intermédiaires » dont le loyer plafonné se situe entre ceux du logement social et ceux du parc privé. Ce nouveau dispositif d'investissement locatif va permettre de soutenir la dynamique de l'habitat dans le Grand Dijon et l'activité des entreprises locales du secteur de la construction. Il contribuera à la diversification de l'offre de logements sur le territoire communal et à la politique de changement d'image engagée par la municipalité dans le cadre du projet urbain pour rendre Chenôve toujours plus attractive. ■



> *saint-Apollinaire*

Nouvel accueil de loisirs

Le nouvel accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Saint-Apollinaire a ouvert ses portes pendant les vacances de Noël, en remplacement de la structure d'accueil des Lilas. Bâtiment à haute performance énergétique au fonctionnement innovant, il s'inscrit dans la politique menée par la ville en matière de développement durable. Il est situé dans l'éco-quartier Pré-Thomas, en bordure d'un parc arboré de 6 hectares. Cette structure d'environ 700 m² bénéficie d'un agrément permettant d'accueillir jusqu'à



100 enfants de classes élémentaires et 60 enfants de classes maternelles (dès l'âge de trois ans), les mercredis et pendant les vacances scolaires. Une journée portes ouvertes a permis de découvrir des lieux spacieux et colorés qui offrent tout le confort nécessaire aux enfants et qui sont totalement adaptés à leur rythme de vie. Le fonctionnement de cet ALSH repose sur une offre diversifiée d'activités autour du sport, de la culture et de la sensibilisation à l'environnement, en partenariat avec le tissu associatif local. Le projet éducatif s'inscrit également pleinement dans la politique municipale de promotion des solidarités intergénérationnelles, avec la collaboration de l'office municipal des aînés. ■

> *Plombières-lès-Dijon*

À la découverte du nouveau « cœur de ville »

Débutés en avril 2013, les travaux de rénovation du « cœur de ville » et de la rue de Velars sont maintenant terminés. Ce chantier complexe et de grande envergure, qui aura duré sept mois, s'est, malgré les aléas et vicissitudes rencontrés, achevé dans les délais impartis. Au total, près de 3000 m³ de graves et de déblais ont été charriés, 7500 mètres de câbles électriques et de gaines diverses ont été installés et près de 900 tonnes de bitume et d'enrobé ont été épandus. Au-delà de la rénovation et de la sécurisation des réseaux secs et humides, le profilage en plateau de la chaussée et des trottoirs a redonné des espaces de circulation sécurisés et confortables aux piétons et aux personnes à mobilité réduite. La conception de la voirie permet également de faciliter la cohabitation apaisée des différents usagers. Les aménagements urbains et les diverses plantations ont apporté à ce cœur de ville une dimension conviviale et esthétique, contribuant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Espérons que les nuisances générées par les travaux pour les riverains, les commerçants, tous les Plombiérais et les usagers seront oubliées et compensées par la plus-value apportée par l'aménagement. ■



Février Sennecey-lès-Dijon

Exposition de peintures de Marion Grebot à la médiathèque Michel Pimpie.

Lundi 3 février Marsannay-la-Côte

« Le régiment des mal-adroits », lecture-spectacle du collectif Impulsions (festival Temps de Parole) à la médiathèque Bachelard à 20h30.

Mardi 4 février Marsannay-la-Côte

Cinéma : *Casse-tête chinois*, à 20h30 à la maison de Marsannay.

Mercredi 5 février Chenôve

Rencontre avec Joël Egloff, festival temps de Paroles, à 18h45 à l'espace culturel François Mitterrand et « Gabu », musique à 20h à la salle des fêtes (6€ et 3€).

Vendredi 7 février Marsannay-la-Côte

« Tous différents », exposition et rencontre avec Chloé Audriot et Alexandra Petitot à 18h30 au centre social.

Samedi 8 février Dijon

« L'Arche du rock », concert des Lucky Fingers et Axxis, organisé à l'occasion des 25 ans de l'association l'Arche. A 20h30 à la MJC des Bourroches.

Marsannay-la-Côte
Repas - Saint Vincent à la maison de Marsannay.

8 et 9 février Chenôve

Salon du livre ancien par les Amis de la bibliothèque. Sam : 14h/18h30 et dim : 10h/18h à la salle des fêtes.

Jusqu'au 9 février Talent

Exposition de photographies de Jessica Vuillaume au Grenier, entrée libre.

Dimanche 9 février Longvic

« L'air de rien », spectacle de nouveau cirque par la Cie Manie, à 15h30 à l'espace Municipal Jean-Bouhey. Entrée libre, pour tous à partir de 6 ans.

Quetigny

« Qu'il est grand le ciel et bleu le rêve » par La Farfalla / Cie Marie Braun. À 16h à l'espace Mendès-France.*

Mardi 11 février Dijon

« Les Négociales » au Palais des Congrès. Infos sur lesnegociales.com

11 > 22 février Longvic

« La Pellegrina », exposition de Julia Morlot, Louise Vayssié et des femmes du quartier du Bief du Moulin. Médiathèque Michel-Étiévant.

Mercredi 12 février Marsannay-la-Côte

Atelier musique pour petites oreilles à 9h15 à la médiathèque.

Vendredi 14 février Chenôve

« Buno, volere volare », théâtre clown à 20h à la salle des fêtes.

14 et 15 février Talent

Concert du groupe Lemonfly, rock celtique, à l'espace Georges-Brassens, à 20h30.**

Samedi 15 février Marsannay-la-Côte

« Columbo », théâtre à 20h30 à la maison de Marsannay.

15 et 16 février Plombières-lès-Dijon

Week-end des deux lotos à la salle des Fêtes.

Mardi 18 février Quetigny

« Ma forêt » par la Cie Charabia en partenariat avec le festival A pas contés. À partir de 6 mois, à 18h30 au Petit Théâtre des prairies.*

Talent

Cinéma : *Populaire*, comédie française à l'espace Georges-Brassens, à 20h.**

Vendredi 21 février Quetigny

Concert de chorales à 20h à l'église Saint-Martin. Gratuit sur réservation auprès de l'école de musique, de danse et des arts (03 80 71 97 80).

Saint-Apollinaire

Concert de Rachel Soprano Lyrique « en récital », à 20h30 à la mairie. De 9€ à 5,50€ (tarif réduit).

Jusqu'au 22 février Talent

« À tous les âges, grandir et vieillir », exposition par le collectif d'artistes Rhézome.**

22 février > 9 mars Marsannay-la-Côte

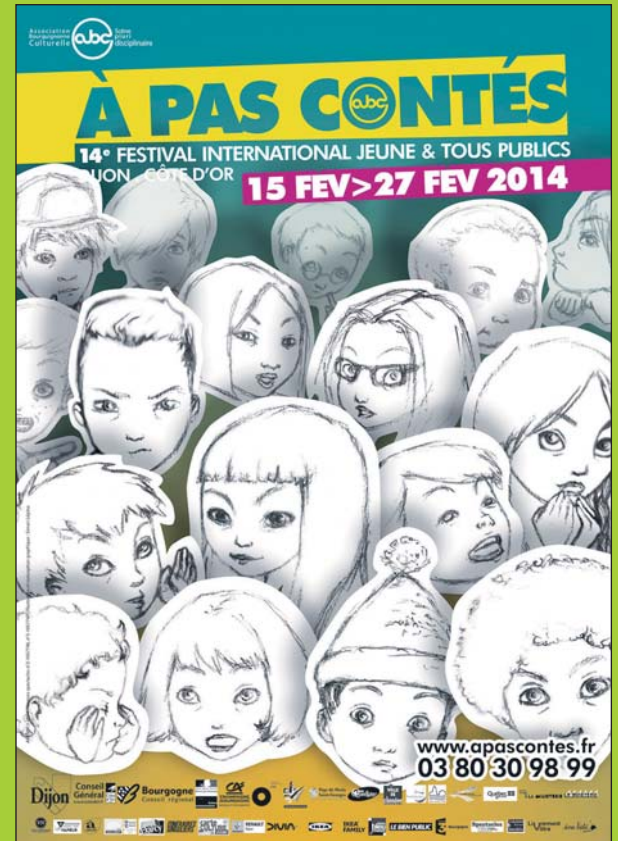
Salon des artistes locaux à la maison des sociétés. Samedis et dimanches de 15h à 19h.

28 février > 2 mars Marsannay-la-Côte

Échange sportif avec le Judo club à la maison de Marsannay.

Mars-avril Sennecey-lès-Dijon

Exposition de peintures de Jean-Louis Champmartin à la médiathèque Michel Pimpie.



Dimanche 2 mars Plombières-lès-Dijon

Trail de la Pérouse (25 km) et de la « Pérousette » (12 km), organisés par le Plombières Athlétique Sport.

Samedi 8 mars Plombières-lès-Dijon

Vide-grenier organisé par l'USP Basket à la salle des fêtes.

Jeudi 13 mars Quetigny

Concert d'Emily Loizeau à 20h30 à l'espace Mendès-France.*

13 > 22 mars Talent

Passions musicales : spectacle et conférence, concerts, Nuits du blues avec John Mayall et Toranzo Cannon. Avec la participation de Selena Lyrique, les Poètes de l'Amitié, Rencontres Buissonnières, Tal'en Scène, Tal'en Musique, l'Harmonie de Talent, l'Ensemble Senza Voce. Plus d'infos sur talant.fr

Mardi 18 mars Quetigny

« Les Tumultueuses » par le Quartet buccal à 20h30 à l'espace Mendès-France.*

21 > 23 mars Sennecey-lès-Dijon

Sennecey-en-scène, 11^e festival de théâtre amateur à la salle polyvalente, entrée gratuite. Au programme : Guillaume Pierre, Christophe Robin, les troupes Arc en scène, théâtre de la Couline, M'théâtre, Les Mots dits, le p'tit Chœur, la Compagnie des Autres, les déniapés, Clair de scène et les Bisoutanou's.

25 mars > 19 avril Talent

Exposition « À tous les âges » à la galerie.**



avril 2014

**Vendredi 28 mars
Dijon**

« Récital autour de Léo Ferré » par les poètes de l'amitié. À 20h30 au théâtre des Grésilles, réservation au 06 12 68 15 47 ou aeropageblanchard@gmail.com (10€ pour les adhérents et 13€).

**28 > 30 mars
Fontaine-lès-Dijon**

Musicales en Folie, deuxième édition du festival organisée par La Scène Fontainoise, sur le thème « La musique française au temps de l'Impressionnisme ». 14 concerts avec l'Orchestre Dijon Bourgogne, l'Ensemble Orchestral de Dijon, le Conservatoire de Dijon. Rens. au 06 01 96 12 47 et réservations au Centre Pierre Jacques.

**Samedi 29 mars
Chenôve**

« Mooooooooonstres », théâtre jeune public à 10h30 à la salle des fêtes. **Quetigny** « E(t)vocations Cocteau » par la Cie Théâtre de l'Escalier Création, à 20h30 à l'espace Mendès-France.*

Sennecey-lès-Dijon

Rencontre avec l'auteur Jean-François Dumont, dans le cadre du festival Rencontres. Gratuit et public ; à 10h à la médiathèque Michel Pimpie.

**Mardi 2 avril
Chenôve**

Concert de musique de chambre à 20h à la salle des fêtes.

**Vendredi 4 avril
Sennecey-lès-Dijon**

Soirée pyjama, spectacle tout-petits à 20h. Gratuit à la médiathèque Michel Pimpie.

**Samedi 5 avril
Plombières-lès-Dijon**

Grand nettoyage de printemps organisé par la municipalité.

**Dimanche 6 avril
Chenôve**

Carnaval à 14h30, départ de la place Limburgerhof. **Chevigny-Saint-Sauveur** Salon du livre organisé par la bibliothèque, en partenariat avec Mots et Plume. Gymnase des Iris, rens au 03 80 46 42 80.

**Vendredi 11 avril
Saint-Apollinaire**

Les Contes d'Hoffmann par l'Envolée Lyrique, à 20h30 à l'espace Tabourot des Accords. De 25€ à 20€ (tarif réduit) et 10€ (moins de 14 ans).

**Samedi 12 Avril
Chenôve**

« Alors on danse ? », ateliers danse à 20h à la salle des fêtes. **Plombières-lès-Dijon** Concert de Printemps de la Lyre Viticole à la salle des fêtes.

Quetigny « Rosie Rose Baby » par la Cie Opopop, à 10h au Petit Théâtre des prairies. Pour les tout-petits à partir de 10 mois.*

**Mardi 15 avril
Talent**

Cinéma : *Boule et Bill*, comédie française à l'espace Georges-Brassens, à 20h.**

**Mercredi 16 avril
Chenôve**

« Le Rossignol et l'Empereur de Chine », rencard avec l'art à 18h à la salle des fêtes.

Quetigny « Slash » par la Cie Numb et la Générale d'Expérimentation, à 20h30 à l'espace Mendès-France.*

**Mercredi 23 avril
Quetigny**

« L'OCA » par la Cie Mesdemoiselles / Festival Prise de CirQ!. Gratuit, à 15h au parc du Grand Chaignet.

**AÉROPORT
DIJON BOURGOGNE**

en 2014
Voyagez malin,
Décollez de
Dijon

Liaisons régulières
BORDEAUX et TOULOUSE au quotidien !
Le plus court chemin avec Eastern Airways !

Vols vacances
+ de 15 destinations loisirs :
Croatie, Madère, Malte, Prague, Rome...
et la Corse en liaison régulière estivale !

Aviation d'affaires
La Bourgogne et sa capitale
connectées au monde du business !

**AÉROPORT
DIJON BOURGOGNE**
Sur nos lignes, vous êtes bien !

www.dijon.aeroport.fr
03 80 67 67 67

Réservation en ligne
et en agences de voyages

* Billetterie, renseignements et réservation auprès du service culturel au 03 80 48 28 43. • ** Places en vente au service culturel, à l'espace Georges-Brassens du lundi au vendredi (de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30) et le soir de la projection en fonction des places disponibles - Tarif : 2€ ; demi-tarif pour les moins de 15 ans. • *** La galerie, espace Georges-Brassens – entrée gratuite et médiation culturelle du mercredi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 10h à 13h. Rens. au 03 80 44 60 59.

**VOUS
ENTENDEZ ?
ON N'ENTEND
RIEN...**



MÉDIACITÉ © Fotolia - P. Maupéit



**Près du tram, je coupe
le son et mon attention
monte d'un ton! »»**

Le tram en toute sécurité !

www.divia.fr



DIVIA

